





Environnement
Mobilité
Territoires
Habitat
Économie
Gestion locale
Outils/méthodes

Société

N° **495** - février 2010 www.iau-idf.fr

Près d'un million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030



Tendanciellement, le nombre de ménages résidant en Île-de-France progresserait de 41 000 à 45 000 par an entre 2006 et 2030, des personnes vivant seules dans leur logement pour l'essentiel. Les deux tiers de ces ménages supplémentaires auraient une personne âgée de 60 ans ou plus à leur tête. Le nombre de familles avec enfants resterait stable.

'Île-de-France compte 11,5 millions de Franciliens qui occupent 4,8 millions de logements en 2006. À l'horizon d'une génération, en 2030, le nombre de logements occupés, c'est-àdire le nombre de ménages, progresserait pratiquement autant (+ 0,98 à + 1,08 million) que le nombre d'habitants (+ 1,25 million d'habitants dans le scénario démographique central). Sur ce

million de ménages supplémentaires, la moitié environ provient de la simple croissance de la population francilienne, un dixième de son vieillissement et le reste, soit les deux cinquièmes, de l'évolution des modes de cohabitation.

Stabilité du nombre de familles avec enfants

Le nombre de familles avec enfants resterait à peu près stable tout au long de la période. Le nombre de couples avec enfants diminuerait légèrement (-0,14 à -0,19 million entre 2006 et 2030) et celui de familles monoparentales augmenterait (+0,10 à + 0,11 million). Le statut de famille avec enfants n'est en rien une réalité figée. Les enfants naissent, grandissent, puis quittent le domicile parental. La famille avec enfants est une réalité transitoire dans la vie de chacun. La quasi-totalité des familles avec enfants qui vivront en Île-de-France en 2030 n'existent pas aujourd'hui. Elles se formeront tout au long de la période à venir et demanderont à accéder à un logement suffisamment grand pour y vivre avec leur(s) enfant(s). Leur formation entraînera donc, comme pratiquement toujours

Le groupe expert démographie du Sdrif

Combien de personnes, d'actifs, de ménages vivront en Île-de-France en 2030 ? Combien de logements faudrait-il construire pour les accueillir dans de bonnes conditions ? Combien d'emplois occuperont-ils ?

Ces questions ont été posées au groupe expert démographie mis en place à l'automne 2005 par le conseil régional d'Île-de-France à l'occasion de la révision de son schéma directeur.

Ce groupe, piloté par l'IAU îdF, comprenait la direction régionale de l'Insee et la direction régionale de l'Équipement. L'Atelier parisien d'urbanisme y fut associé en 2006.

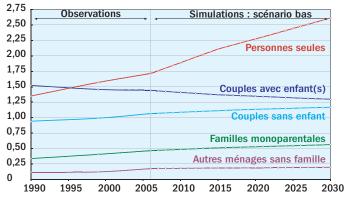
Ses travaux ont été régulièrement mis à jour à mesure que les données des enquêtes annuelles de recensement (EAR) devenaient disponibles.

La livraison officielle du premier cycle complet des cinq premières EAR permet aujourd'hui de publier le résumé actualisé des travaux de ce groupe. Une première *Note rapide*, n° 489, a été consacrée aux projections de population à partir desquelles ont été réalisées les projections de ménages et les projections d'actifs (article à venir).

en Île-de-France, un déménagement vers un logement plus grand, à un prix compatible avec leurs ressources. Et comme la grande majorité des familles

La croissance du nombre de ménages en Île-de-France, 1990-2030

Nombre de ménages en millions



Sources: Insee, RGP de 1990 et 1999, EAR 2004 à 2008; Simulations IAU îdF au-delà de 2006 (scénario démographique central et scénario bas pour l'évolution des modes de cohabitation).

actuelles qui le pourront vieilliront dans le logement familial qu'elles occupent aujourd'hui, la demande de logements familiaux restera très prégnante d'ici à 2030.

Entre 0,9 et 1,1 million de personnes seules en plus à l'horizon 2030

Les ménages supplémentaires que comptera l'Île-de-France en 2030 seraient, pour l'essentiel, composés de personnes vivant seules: +0.90 à + 1.09 millionentre 2006 et 2030, dont la moitié seraient âgées de 60 ans ou

Les personnes seules et âgées de 60 ans ou plus en 2030 devraient rarement vivre dans un studio. En 2006, 62 % d'entre elles habitent dans un logement d'au moins trois pièces. Seules 12 %d'entre elles vivent dans un studio. Beaucoup de ces personnes vieilliront dans le logement familial qu'elles ont occupé, voire acquis, durant leur vie active. Même les plus jeunes qui vivent seuls ne sont que 34 % à occuper un studio en 2006. Le plus souvent, ils vivent dans un deux pièces (38 %), voire un logement plus grand (28 %).

Baisse de la taille moyenne des ménages : pourquoi et jusqu'où?

Le nombre de ménages continuerait de croître (entre + 20 % et + 22 % entre 2006 et 2030) plus 2600 2400 2200 2000 530 1800 84 1600 444 214 422

■75 à 84 ans 60 à 74 ans ■50 à 59 ans 401 1400 167 362 300 47 1200 323 192 295 304 40 à 49 ans 376 1000 343 258 260 197 294 800 263 222 205 477 446 600 153 362 376 300 279 400 215 167 "Moins de 30 ans 430 200 375 380 421 326 328 295 261 1982 1990 1999 2006 2015 2015 2030 2030 (Sc. bas) (Sc. haut) (Sc. bas) (Sc. haut)

900 000 à 1 100 000 de personnes seules en plus en Île-de-

France à l'horizon 2030 : la moitié aurait 60 ans ou plus

Nombre de ménages formés d'une personne vivant seule (en milliers)

Sources: Insee, RGP de 1982 à 1999, EAR 2004 à 2008; Simulations IAU îdF au-delà de 2006 (scénario démographique central et scénarios bas et haut pour l'évolution des modes de cohabitation).

rapidement que la population francilienne (+ 11 % sur la même période). Entre 1982 et 2006, le nombre de ménages franciliens s'est accru de 22 % et la popula-

tion de 14 %.

La baisse de la taille moyenne des ménages, régulière depuis le début des années 1970, se poursuivrait à un rythme toutefois sensiblement ralenti: 2,74 Franciliens par ménage en 1968, 2,50 en 1982, 2,34 en 2006 et entre 2,12 et 2,16 en 2030.

Trois facteurs principaux expliquent une telle baisse : l'évolution des modes de cohabitation, la baisse de la fécondité et le vieillissement « par le haut » de la pyramide des âges. Leur impact varie assez fortement dans le temps.

Les actifs vivent de plus en plus souvent seuls

L'évolution des modes de cohabitation explique à elle seule les trois cinquièmes de la baisse de la taille moyenne des ménages franciliens entre 1968 et 2006. Elle en expliquerait encore les deux cinquièmes entre 2006 et

De plus en plus de personnes vivent seules ou à deux durant leur vie active. Les jeunes, en particulier les femmes, quittent plus souvent qu'avant leurs parents pour vivre seuls ou à deux que pour fonder directement une famille. Cette situation a tendance à durer, voire à se répéter en lien avec l'indépendance économique croissante des fem-

mes, la fréquence accrue des séparations et le recul de l'âge moyen du premier enfant. Le nombre de Franciliennes de moins de 45 ans qui vivent seules a ainsi été multiplié par 2,7 entre 1968 et 2006, celui des hommes seuls par 2,1, quand le nombre total de ménages ne progressait que de 48 %. La multiplication des divorces et des séparations a aussi provoqué une forte augmentation des familles monoparentales. Le recensement de 2006 dénombre ainsi 460 000 adultes qui élèvent seuls leurs enfants en Île-de-France, des femmes dans 85 % des cas.

85 ans et +

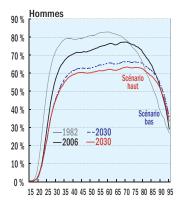
L'allongement de la durée des études a peu joué en Île-de-France. Il a plutôt retardé le

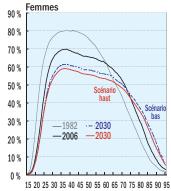
De l'ordre d'un million de ménages en plus à l'horizon 2030 en Île-de-France

		Type de ménages					Taille
	Ménages	Personnes seules	Couples	Couples	Familles	Autres	moyenne
			avec	sans	mono-	ménages	des
			enfant(s)	enfant	parentales	sans famille	ménages
Situation au 1 ^{er} janvier 2006 (rappel)	4 829 000	1 708 000	1 435 000	1 059 000	459 000	168 000	2,34
Situation au 1/1/2030 et évolution depuis 2006 dans le cadre du scénario démographique central							
Scénario bas (Sc. B) au 1er janvier 2030	5 806 000	2 605 000	1 292 000	1 161 000	557 000	191 000	2,16
Variation totale (Sc. B)	+ 977 000	+ 897 000	- 143 000	+ 102 000	+ 98 000	+ 23 000	- 0,18 pts
Variation annuelle (Sc. B)	+ 41 000	+ 37 000	- 6 000	+ 4 000	+ 4 000	+ 1 000	
Scénario haut (Sc. H) au 1er janvier 2030	5 913 000	2 800 000	1 243 000	1 113 000	571 000	187 000	2,12
Variation totale (Sc. H)	+ 1084 000	+ 1 092 000	- 193 000	+ 54 000	+ 112 000	+ 18 000	- 0,22 pts
Variation annuelle (Sc. H)	+ 45 000	+ 46 000	- 8 000	+ 2 000	+ 5 000	+ 1 000	
La croissance du nombre total de ménages entre 2006 et 2030 est due							
- À la croissance de la population	+ 523 000	+ 184 000	+ 155 000	+ 115 000	+ 50 000	+ 18 000	-
- À la déformation de sa structure par âge	+ 105 000	+ 138 000	- 121 000	+ 133 000	- 46 000	+ 1 000	- 0,05 pts
- À l'évolution des comportements (Sc. B)	+ 349 000	+ 574 000	- 177 000	- 146 000	+ 94 000	+ 4 000	- 0,13 pts
de cohabitation (Sc. H)	+ 456 000	+ 770 000	- 227 000	- 194 000	+ 108 000	- 1 000	- 0,17 pts

Sources: Insee, EAR 2004-2008 pour les ménages au 1/1/2006; IAU îdF pour les simulations démographiques au 1/1/2030.

Proportion de Francilien(ne)s vivant en couple selon l'âge





Sources: Insee, RGP de 1982, EAR 2004 à 2008; Simulations IAU îdF au-delà de 2006 (scénario démographique central et scénarios bas et haut pour l'évolution des modes de cohabitation).

départ du domicile parental. La plupart des Franciliens qui poursuivent leurs études restent, en effet, vivre chez leurs parents. À l'inverse, l'accès aux études supérieures oblige souvent les jeunes des autres régions à quitter leurs parents pour vivre seul ou à plusieurs en colocation, voire en foyer.

Les hypothèses faites à l'horizon 2030 quant à l'évolution des modes de cohabitation en Île-de-France s'appuient sur celles élaborées par l'Insee en 2006 à l'échelon national. Ces dernières postulaient une absence de modifications importantes et surtout durables de notre environne-

ment économique. La crise récente ne les remet pas en cause, sauf si elle venait à durer. Elles supposent que « la désaffection pour la vie en couple, la montée de la vie solitaire et de la monoparentalité pourraient se poursuivre à un rythme soutenu et régulier jusqu'en 2030 » [Jacquot, 2006]. Ceci paraît d'autant plus vrai qu'arriveront demain à l'âge de la retraite les générations du baby-boom, qui ont vécu l'essor du divorce et des séparations. La proportion de personnes en couples pourrait donc baisser davantage entre 60 et 75 ans qu'aux âges d'activité.

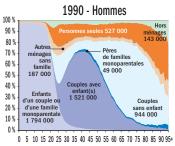
La diminution régulière des familles nombreuses est-elle derrière nous ?

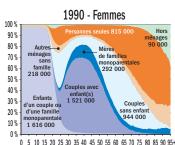
Le deuxième facteur important de réduction de la taille des ménages tient à la baisse de la fécondité intervenue au milieu des années 1970 qui a entraîné une diminution régulière du nombre de familles nombreuses. Entre 1968 et 2006, le nombre de ménages franciliens formés de six personnes ou plus s'est ainsi réduit (-37 %), quand le nombre total de ménages progressait (+48 %). Ce facteur explique 30 % de la baisse de la taille moyenne des ménages franciliens entre 1968 et 2006. Il ne joue pas au-delà de 2006 dans le scénario démographique central, puisque la fécondité y est supposée constante. Si la fécondité ne se stabilisait pas à 1,95 enfant par femme, mais remontait jusqu'à atteindre 2,15 enfants par femme dès 2013, la taille moyenne des ménages franciliens baisserait un peu moins à l'horizon 2030. Elle passerait de 2,34 personnes en 2006 à 2,17 ou 2,21 personnes en 2030 (contre 2,06 ou 2,10 si, à l'inverse, la fécondité diminuait jusqu'à atteindre 1,75 enfant par femme dès 2013). En revanche, le nombre de ménages ne serait pas affecté, puisque seule une infime minorité des enfants à naître atteindra l'âge de former un ménage indépendant en 2030. Les plus âgés, nés en 2007, fêteront leur 23^e anniversaire en 2030.

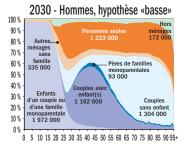
Les migrations limitent le vieillissement et la baisse de la taille des ménages

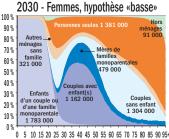
Les deux premiers facteurs (évolution des modes de vie et baisse de la fécondité) expliquent 87 % de la baisse de la taille moyenne des ménages entre 1968 et 2006, mais seulement 58 % à 64 % de celle à venir entre 2006 et 2030, dans le scénario démographique central. Le reste de la baisse tient au «vieillissement par le haut» de la population francilienne, c'est-à-dire à l'augmentation du nombre de ménages âgés qui n'ont plus d'enfants à charge et qui sont composés de deux personnes, voire d'une seule (souvent une veuve aux âges avancés). Entre 1968 et 2006, ce facteur joue peu : il n'explique que 13 % de la baisse de la taille moyenne des ménages franciliens. Les migrations de Franciliens à l'heure de la retraite ont, en effet, fortement limité le vieillissement de la population francilienne. La proportion de 60 ans

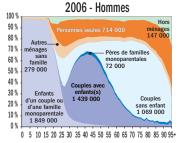
La population francilienne par mode de cohabitation selon le sexe et l'âge : 1990-2030

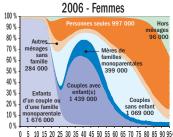


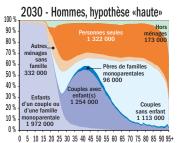


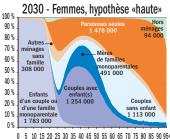












ou plus n'a pas varié en Île-de-France (16 % en 2006 comme en 1968), alors qu'elle a augmenté de quatre points ailleurs en France, passant de 18 % à 22 %. Seule la proportion de 75 ans ou plus a progressé sensiblement, passant de 4 % à 6 % de la population francilienne durant cette période, quand elle augmentait de 8 % à 12 % ailleurs en France. Le vieillissement joue davantage entre 2006 et 2030 en raison de l'arrivée progressive à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom et de l'augmentation régulière de l'es-

pérance de vie. La proportion de 60 ans ou plus progresserait de six points et celle des 75 ans ou plus de trois points entre 2006 et 2030. Le vieillissement de la population francilienne, pourtant modéré du fait des migrations, explique entre 36 % et 42 % de la baisse attendue de la taille moyenne des ménages franciliens. La part des ménages franciliens qui ont à leur tête une personne âgée de 60 ans ou plus progresserait fortement, passant de 26 % en 2006 à 34 % en 2030. Leur nombre aussi : deux tiers des ménages supplémentaires à l'horizon 2030 auraient à leur tête une personne âgée de 60 ans ou plus. Le nombre de ceux qui vivent dans une structure d'hébergement collective (foyer d'étudiants, de jeunes travailleurs, maison de retraite, long séjour hospitalier...) et non dans un logement ordinaire devrait aussi progresser (+ 25 000 à + 29 000 entre 2006 et 2030). La hausse concernerait surtout des personnes âgées de 60 ans ou plus (+ 17 000 à + 21 000).

Philippe Louchart

Pour en savoir plus

- BEAUFILS Sandrine, «Fécondité soutenue en Île-de-France», Note rapide, n° 443, IAU îdF, février 2008.
- CHARRIER Rémi, GUILLOUET Jean-Jacques, PAUQUET Philippe et TURPIN Mathilde, Les conditions de logement en Île-de-France en 2006, édition 2009, IAU îdF, Insee, Dreif, septembre 2009.
- GUILLOUET Jean-Jacques, « Mobilité résidentielle des Franciliens : ralentissement entre 1984 et 2006 », Note rapide, n° 463, IAU îdF, janvier 2009.
- JACQUOT Alain, « Des ménages toujours plus petits – Projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », Insee Première, n° 1 106, Insee, octobre 2006.
- JACQUOT Alain, «Projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030», Insee-Résultats Société, n° 60, février 2007.
- LOUCHART Philippe, «Projections de la population francilienne à l'horizon 2030», Note rapide, n° 489, IAU îdF. octobre 2009.
- ROBERT-BOBÉE Isabelle, «Projections de population 2005-2050 pour la France métropolitaine», *Insee-Résul*tats Société, n°57, septembre 2006.

MÉTHODOLOGIE

Projections de ménages

Une projection n'est pas une prévision. Certains paramètres (ici la fécondité, la mortalité, les migrations et les modes de cohabitation par sexe et âge) déterminent un système. Ces paramètres évoluent dans le temps. La projection consiste à simuler, aussi précisément que possible, les conséquences d'hypothèses d'évolution de ces paramètres sur des résultats (ici le nombre et les caractéristiques des ménages). Les projections de ménages s'appuient sur les projections de la population francilienne qui ont été présentées dans la *Note rapide*, n° 489. Le passage de la population aux ménages s'effectue en deux temps.

1. De la population par sexe et âge à la population par sexe, âge et mode de cohabitation

À chaque âge et pour chaque sexe, on prolonge tout d'abord sur la période de projection la tendance observée aux recensements en matière d'évolution de la répartition de la population entre les six modes de cohabitation suivants : personnes vivant dans une collectivité hors ménages ordinaires (foyer de travailleurs ou d'étudiants, maisons de retraite, prisons...), personnes seules, enfants, adultes en couple avec ou sans enfant, adultes à la tête d'une famille monoparentale et, enfin, personnes ne formant pas une famille et vivant dans un ménage d'au moins deux personnes, quel que soit l'arrangement retenu (colocation, sous-location, hébergement de l'un par l'autre, etc.).

Pour l'Île-de-France, il a été décidé de s'appuyer sur les deux scénarios élaborés par l'Insee à l'échelon de la France métropolitaine à l'horizon 2030. Les deux s'appuient sur les tendances à l'œuvre depuis 1990. Le scénario «bas» prolonge plutôt les tendances à l'œuvre entre 1990 et 1999, quand le scénario «haut» donne un poids plus important aux tendances les plus récentes qui semblent aussi un peu plus fragiles. Les deux scénarios considèrent, en revanche, que l'âge moyen au départ des jeunes du foyer parental reste stable, comme c'est le cas depuis une vingtaine d'années. Il a été supposé que l'Île-de-France maintiendrait à l'avenir sa spécificité, mesurée en 2006, par rapport aux autres régions en matière de modes de cohabitation. D'autres variantes ont été testées. Leur impact est faible. Elles limitent, au plus, de 7 % la croissance du nombre de ménages entre 2006 et 2030, dans l'hypothèse extrême, et peu vraisemblable, d'un alignement des modes de cohabitation des Franciliens sur ceux des habitants des autres régions.

2. De la population par sexe, âge et mode de cohabitation au nombre de ménages par type

Ensuite, pour chaque mode de cohabitation, à chaque âge et pour chaque sexe, on applique une proportion de personnes dites de référence. Ceci permet d'obtenir le nombre de ménages. Dans les recensements et dans ses enquêtes, l'Insee désigne, en effet, au sein de chaque ménage, une personne et une seule, dite de référence. Il existe ainsi autant de ménages que de personnes de référence. Pour les ménages de deux personnes ou plus, la personne de référence est déterminée de la manière suivante. Si le ménage comporte au moins un couple, la personne de référence est, par convention, parmi les hommes des couples, l'actif (ayant un emploi ou chômeur) le plus âgé, ou, à défaut d'actif, l'homme le plus âgé. Si le ménage ne comporte aucun couple, la personne de référence est l'actif le plus âgé (homme ou femme) et, à défaut d'actif, l'adulte le plus âgé. Le couple est par ailleurs défini comme un homme (de dix-huit ans ou plus) et une femme (âgée de quinze ans au moins) qui vivent sous le même toit, c'est-à-dire partagent la même résidence principale, et sont mariés ou qui déclarent vivre en couple.

Variantes démographiques (voir Note Rapide n° 489)

Les résultats présentés ici sont obtenus dans le cadre du scénario démographique central (12,76 millions de Franciliens en 2030). D'autres variantes ont été testées. Pour fixer les idées, la variante « population haute » (13,65 en 2030) majore le nombre de ménages à l'horizon 2030 de 250 000 quand la variante « population basse » le minore de 240 000. Ces ménages en plus ou en moins sont surtout des personnes seules (46 %) ou des familles avec enfants (33 %).

Directeur de la publication François Dugeny Directrice de la communicatior Corinne Guillemot Responsable des éditions Frédéric Theulé Rédactrice en chef Marie-Anne Portier Maquette

Diffusion par abonnement
76 € les 40 numéros (sur deux ans)
Service diffusion-vente
Tél. : 01 77 49 79 38
www.iau-idf.fr
Librairie d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01 77 49 77 40
ISSN 1967 - 2144

